



agir face à
l'enjeu
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CAHIER DE CONTRIBUTIONS

Proposition du collectif : AIMER ANGERS RESEAU D'INITIATIVES CITOYENNES

Contact obligatoire : Pierre Laugery (président) / reseau@aimerangers.fr

Date d'envoi de la proposition : 26 mars 2021



angers loire
métropole
communauté urbaine



LE CHOIX DU SUJET

1. **A quelle fonction vitale se rapporte votre cahier de contribution ?** (Cochez la case correspondante)

Pour rappel, une fonction vitale = un cahier de contributions. Si votre collectif souhaite traiter d'une ou plusieurs autres fonctions vitales, nous vous invitons à renseigner un ou plusieurs cahier(s).

- Se nourrir Se loger **Se déplacer**
- Travailler & Produire Consommer S'épanouir
- Vivre en bonne santé

LES CONTRIBUTEURS ET AUTEURS



2. **Quel collectif représentez-vous ?** (Nom, photo, logo éventuel)

Nous représentons l'association Aimer Angers Réseau d'initiatives citoyennes.

3. **Qui êtes-vous ?** (Structure, création, nombre d'adhérents/membres, vision, territoire, rayonnement du collectif, descriptif rapide)

Si votre collectif est constitué de plusieurs structures membres, merci de les préciser en détaillant pour chaque structure leur nombre d'adhérents, leur vision, leur rayonnement d'action et décrire chaque structure rapidement

L'association Aimer Angers Réseau d'initiatives citoyennes a été fondée en 2014. Aujourd'hui, elle compte 340 adhérents. Notre association est ouverte à toutes et tous. Elle propose un espace de débat citoyen, de réflexion, de partage d'expériences et d'actions citoyennes dans un esprit d'information et de sensibilisation civique.

Nous avons vocation à rassembler toutes les Angevines et tous les Angevins qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur cité.

C'est avant tout un espace d'écoute pour les habitant.e.s qui a pour ambition de renouveler le lien entre les habitants et les projets municipaux.

4. **Quel est l'objectif principal de votre collectif pour accélérer localement la transition écologique et sociale ?**

Assurer le bonheur des générations à venir en intervenant sur le champ politique Angevin.

ETAPE 1 - LE TEMPS DU SOUHAITABLE

Il est demandé ici de prendre un peu de recul et d'interroger votre vision du futur du territoire. Nous vous rappelons que, même si votre travail se rapporte à une fonction vitale précise, la réflexion est à élargir à une vision plus globale : **Comment la fonction vitale choisie vient servir un avenir agréable et qui donne envie d'être atteint ?**

Ce cahier de contributions guidé va vous permettre de mener une réflexion « en entonnoir » en partant d'une vision positive, à la définition de chantiers d'actions prioritaires puis à leur concrétisation. Chaque question se réfère à la fonction vitale choisie.

5. A quoi êtes-vous attachés ? Qu'est-ce qui mérite selon vous d'être conservé et sur lequel vous pouvez vous appuyer pour demain ?

Interaction sociale – transports en commun – mobilité active – meilleure gestion du temps de déplacement

6. Qu'est-ce que vous ne voulez plus ? Qu'est-ce qui n'est plus tenable aujourd'hui et que vous refusez de voir demain ?

Embouteillages – pollution de l'air et sonore – accident – solo-voiturage- coût de l'entretien des routes

7. Qu'est-ce que vous souhaitez voir changer ? Qu'est-ce qui selon vous nécessite d'évoluer pour que vous puissiez vous appuyer dessus demain ?

Il faut mutualiser l'utilisation de la voiture (co-voiturage) et diversifier les modes de transport respectueux de l'environnement.

8. Qu'est-ce que vous imaginez pour demain ? Grâce aux réponses précédentes, proposez jusqu'à 4 futurs souhaitables imaginés pour demain ? Commencez vos phrases par « Et si... »

Exemple : Et si demain nous produisions localement toute l'énergie dont nous avons besoin ? Et si demain nous devenions un territoire de promotion d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement

9. Parmi les 4 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de

1. **Et si** un enfant de 12 ans traverser la ville en vélo sans danger.
2. **Et si** on passait des rues ou des quartiers sans voitures ?

Le collectif partage le plus le futur souhaitable **N°3 Et si nous partagions mieux la voirie pour tous (piétons, cyclistes, bus, voitures,...)**

Car : La voirie appartient à tous. Nous nous devons de mieux la partager pour que les différents modes de transport cohabitent le mieux possible. C'est pourquoi, nous proposons de créer un conseil des mobilités regroupant les usagers des voies de circulation.

votre collectif ? Notez le numéro du futur souhaitable le plus partagé, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

ETAPE 2 - LE CHAMP DES POSSIBLES

A l'étape précédente, vous avez voté pour un futur souhaitable qui représente la **vision positive** que vous garderez à l'esprit pour la suite de la réflexion guidée.

Selon vous, quel(s) serai(en)t le(s) **chantier(s)** qui permettrai(en)t de répondre à la vision positive choisie ? Ce que nous appelons « chantier » est une **proposition d'action concrète** ou **projet concret** qui participe à atteindre l'ambition définie précédemment.

10. Echangez au sein du collectif et citez jusqu'à 5 chantiers qui vous semblent prioritaires à entreprendre et qui viennent servir la vision positive retenue.

- **Idée de chantier n°1** : En liaison avec les associations d'usagers du vélo définir un nouveau plan vélo pour aménager et corriger les points noirs.
- **Idée de chantier n°2** : Sécuriser les abords des écoles et les passages piétonniers avec des agents aux heures d'entrées et de sorties.
- **Idée de chantier n°3** : Créer un conseil des mobilités regroupant les usagers des voies de circulation.
- **Idée de chantier n°4** : Gratuité des transports en commun pendant les épisodes caniculaires ou lors des festivités ou des événements sportifs.

11. Parmi les 5 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre collectif ? Notez le numéro de l'idée de chantier la plus partagée, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

- Le collectif partage le plus le chantier **N° 3 / Créer un conseil des mobilités regroupant les usagers des voies de circulation.**

Car : Il permet d'associer les usagers aux grandes décisions pour aujourd'hui et demain dans le cadre des transports et des déplacements.

ETAPE 3 - LE CHOIX DES ACTIONS

Vous arrivez à la dernière partie de ce cahier de contributions. Nous vous invitons dans cette dernière partie à être très concret et penser « opérationnel » puisqu'il s'agit ici de tester la faisabilité des actions retenues précédemment.

Ainsi nous vous invitons à répondre précisément aux questions suivantes :

Si vous avez retenu plusieurs actions, elles seront toutes à rendre opérationnelles. Répondez aux questions suivantes pour chacune de vos actions.

ACTION 1 :

12. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes

Le conseil des mobilités se réunira 4 fois par an. Il associera les usagers des voies de circulation et les associations impliquées dans les mobilités. Il aura pour but d'améliorer ensemble les voies de circulation et d'imaginer les prochains aménagements pour que nous puissions traverser la ville en toute sécurité. Dans le but d'obtenir une cohésion avec l'ensemble des modes de transport.

13. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?

Les cibles principales visées par l'action sont l'ensemble des usagers. (piétons, cyclistes, automobiliste,)

14. Qui ou quelle(s) structure(s) porte(nt) cette action ? (Citez 2 porteurs maximum)

Une structure portant une action peut être : une entreprise ou un groupement d'entreprises (club d'entreprises, zone d'activité, etc), une association, un collectif, une collectivité (commune, métropole, département, etc.), etc.

1. Ville d'Angers
2. . Angers Loire Métropole

15. Vous pensez à des partenariats possibles (collectivités, entreprises, associations, etc.), citez-les :

- Place aux vélos
- Société de transport
- CLCV
- Sécurité routière

16. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?

- Salle
- Secrétariat
- Communication

17. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?

(un quartier, une rue, une commune, un bâtiment, une entreprise, une école, un magasin, etc. ?)

- Angers Loire Métropole

18. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée (à partir du 26 mars 2021) ?

- Dans 6 mois (fin 2021) Avant fin 2022
- Dans 1 an (début 2022)** Après 2022

19. Les premiers pas de l'action : citez les 5 premiers pas concrets à entreprendre dès demain pour mettre en œuvre l'action :

1. – Lister les possibles acteurs concernés (asso, entreprise, Cy, Pi...)
2. – Organiser une rencontre avec tous les acteurs de la question
3. –
4. –

ACTION 2 :

Si vous souhaitez détailler plusieurs actions, il vous suffit de copier-coller les questions 12 à 19 ci-dessous.

Un grand merci pour votre contribution et votre engagement à nos côtés pour répondre concrètement à la transition écologique sur nos territoires.

Votre cahier de contributions sera étudié en détail par nos soins et nous reviendrons rapidement vers vous pour la suite de la démarche.

Cahier de contributions – Mode d'emploi

Qui peut proposer un cahier de contributions ?

Il est demandé, si possible, de **constituer un collectif** au préalable ou de représenter un collectif déjà existant, afin que la contribution soit **l'expression d'une volonté commune**. La méthodologie, grâce à une série de questionnements, vous permet de **passer de l'idée au projet concret**. Vous pouvez réaliser ce travail collectif de façon autonome.

Quels sont les thèmes sur lesquels contribuer ?

Se nourrir, Se loger, Se déplacer, Produire et Travailler, Consommer, S'épanouir, Vivre en Bonne Santé... Renseignez-vous sur l'ensemble des thèmes directement sur angersloiremetropole.fr. Un ensemble de **ressources** vous sont proposées.

Comment remplir le cahier d'acteurs ?

- 1- Définir avec votre collectif le(s) thème(s) qui vous fait le plus écho et sur lequel vous avez envie de contribuer.
- 2- Le cahier de contributions est un document avec des zones à remplir et 3 grandes étapes de réflexion (à remplir en un ou plusieurs temps, selon le nombre de réunions de votre collectif).

Comment et quand transmettre votre cahier de contributions ?

Vous avez jusqu'au **vendredi 26 mars 2021** pour remettre votre cahier rempli à l'adresse suivante : transition-ecologique@angersloiremetropole.fr

Votre mail doit comporter :

- **Dans l'objet du mail** : « Cahier de contributions [Nom du collectif] »

- **Dans le corps du mail** :

- Le nom de votre collectif
- Le titre de votre contribution
- La description de votre action en 500 caractères max.
- Les structures qui doivent porter l'action.
- En pièce jointe, le cahier de contributions rempli.

Les propositions seront rendues visibles au public directement sur ecrivons.angers.fr.

Pour toute question, envoyez un mail à la même adresse, avec dans l'objet du mail « Question [Nom du collectif] »

L'ensemble des contributions sera reçu, analysé, synthétisé par Angers Loire Métropole. Un temps de remise des contributions aura lieu en avril. Durant tout le mois de mai, vous pourrez alors choisir, parmi toutes les propositions affichées, celles qui vous semblent prioritaires sur ecrivons.angers.fr. Les premiers engagements de la collectivité et de l'ensemble des acteurs suivront avant l'été 2021.

N.B. : le calendrier est susceptible d'évoluer compte tenu du contexte sanitaire. Vous serez informés par mail en cas de changements.